



FIJAIS et Préfecture !!

Par Hello54

Bonjour,

Je suis ingénieur en Télécommunications depuis 2017.

J'ai été inscrit au FIJAIS depuis 2014 suite à une condamnation à 3 mois avec sursis.

Dernièrement j'ai été réhabilité et le fichier TAJ a été effacé.

je souhaite déposer un dossier de régularisation par contrat de travail auprès de la préfecture. Je voudrais savoir si la préfecture aura accès au Fijais SVP ?

Merci par avance pour vos réponses.

Bien cordialement.